

N°2015-CA-34

- Membres théoriques :
17
- Membres en exercice :
17
- Membres présents :
13
- Pouvoir :
-
- Votants :
13

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

**AUTORISATION DE PROGRAMME RELATIVE A LA MODERNISATION DES
OUTILS INFORMATIQUES DE GESTION**

Le 10 juillet 2015, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 23 juin 2015, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (9 membres) avec 13 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Étaient présents : Monsieur André GAUTIER, Président,

I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :

Titulaires

Mmes Sophie ALLAIS, Chantal COTTEREAU, Blandine LEFEBVRE,
MM. Bastien CORITON, Guillaume COUTEY, Gérard JOUAN, Michel LEJEUNE, Luc LEMONNIER,
Daniel MARECHAL, Didier REGNIER, Sébastien TASSERIE, Jean-Pierre THEVENOT.

II. Membres avec voix consultative :

MM. le Colonel André BENKEMOUN, Directeur départemental, le Colonel Thierry SENEZ,
le Capitaine Samuel PERDRIX, le Caporal Thomas BRU, Dominique PROUST, Payeur départemental.

III. Membre de droit :

M. Jean-Marc MAGDA, Directeur de Cabinet.

IV. Pouvoir :

-

Étaient absents excusés :

Mmes Pierrette CANU, Florence DURANDE, Agnès FIRMIN LE BODO, Florence THIBAUDEAU-
RAINOT,
MM. le Commandant Hervé TESNIERE, le Capitaine André HENRY, l'Adjudant-chef Hervé
PASQUIER.

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

L'autorisation de programme n°1302 relative à la modernisation des outils informatiques de gestion reste à montant global constant, voici le récapitulatif :

N° AP 1302	Modernisation des outils informatiques de gestion	Montant global	Crédits de paiement				
			2013	2014	2015	2016	2017
		1 675 000,00	5 910,63	549 089,37	655 000,00	385 000,00	80 000,00
		1 675 000,00	5 910,63	477 343,40	655 000,00	456 745,97	80 000,00

Détail par axe de l'autorisation de programme :

N° AP 1302	Axes	Montant	Crédits de paiement				
			2013	2014	2015	2016	2017
	Logiciel de gestion financières/gestion du patrimoine	828 254,03	5910.63	22 343,40	480 000	240 000	80 000
	Outil bureautique et messagerie	405 000	0	355 000	25 000	25 000	0
	Outils de numérisation et de gestion de courrier	191 745,97	0	0	0	191 745,97 (lissage des crédits 2014)	0
	Logiciel gestion du temps de travail	150 000	0	100 000	50 000	0	0
	Autres projets : virtualisation des serveurs administratifs	100 000	0	0	100 000	0	0

Les différents projets composants cette autorisation de programme se déroulent en respectant les plannings prévus en fin d'année 2014. En conséquence, les crédits de paiement 2015 ne subiront pas de modification.

Cette autorisation de programme reste à montant global constant et seul le non réalisé 2014 de 71 745,97 € est lissé sur les crédits de 2016 en prévision des évolutions des projets prévus sur cet exercice.

Lissage des crédits 2014 non utilisés

Montant des crédits non utilisés : 71745,97 €.

Deux principales raisons à ces crédits non utilisés :

Sur l'axe *logiciel de gestion financières/gestion du patrimoine*

- Il était prévu d'acquérir un logiciel permettant de palier à l'incompatibilité du logiciel finances avec le PES V2. Au final, le Sdis 76 a obtenu un délai supplémentaire de mise en œuvre du PES V2 au 1^{er} janvier 2016 et l'acquisition de ce logiciel n'était donc plus nécessaire. Pour information crédits votés : 20 k€.

- Le montant de l'AMO qui a été fortement diminué par rapport aux estimations. L'assistance à maîtrise d'ouvrage, dans le cadre du déploiement du logiciel finances, n'a pas été jugée nécessaire et n'a pas été commandée. Pour information crédits votés : 50 k€.

Ces crédits sont intégralement lissés sur l'exercice 2016 en prévision du projet de gestion électronique de document. Projet dont le périmètre est plus vaste qu'une simple gestion de courrier comme prévu à l'initial.

Il est proposé ci-dessous de vous faire part des états d'avancements des différents axes de cette autorisation de programme :

Logiciel de gestion financières/gestion du patrimoine

L'estimation initiale du montant global pour le logiciel finances/gestion du patrimoine était de 800 k€ TTC.

A ce jour, le choix de l'éditeur s'est porté sur la société Berger Levraut et le détail quantitatif estimatif est de 720 k€ TTC.

L'échéancier de facturation est déterminé par la validation des jalons contractuels, des pourcentages de facturation associés et par la réalisation des prestations.

Ces prévisions seront ajustées après la réunion de lancement du projet qui permettra d'affiner le planning de déploiement et donc le phasage financier.

N° AP 1302	Logiciel de gestion financières/gestion du patrimoine	Montant global	Crédits de paiement				
			2013	2014	2015	2016	2017
		900 000	5910,63	94 089,37	480 000	240 000	80 000
		828 254,03	5910,63	22 343,40	480 000	240 000	80 000

Outil bureautique et messagerie

Toutes les phases d'acquisitions, de mise en œuvre technique et de formations des utilisateurs sont arrivées à leurs termes. En conséquence, les crédits de paiements pour les années 2015 et 2016 représentent uniquement le montant de l'abonnement annuel à Office 365.

Pas de crédit de paiement sur l'année 2017 car notre engagement contractuel est de 3 années à partir de 2014 inclus et son financement s'effectuera vraisemblablement en fonctionnement donc hors autorisation de programme.

N° AP 1302	Outil bureautique et messagerie	Montant global	Crédits de paiement				
			2013	2014	2015	2016	2017
		405 000	0	355 000	25 000	25 000	0

Outils de numérisation et de gestion de courrier

Le projet, et notamment l'étude des besoins, sera lancé au début du second semestre 2015. A ce stade, il n'est pas prévu d'utiliser des crédits sur 2015. Le périmètre du projet initial est en train d'évoluer et nous nous orientons vers une solution de gestion électronique de document qui englobera la gestion de courrier.

Les crédits de paiements 2014 non utilisés sont lissés sur cet axe.

N° AP 1302	Outils de numérisation et de gestion de courrier	Montant global	Crédits de paiement				
			2013	2014	2015	2016	2017
		120 000	0	0	0	120 000	0
		191 745,97	0	0	0	191 745,97 (lissage des crédits 2014)	0

Logiciel gestion du temps de travail

Le logiciel de temps de travail a été commandé et mis en œuvre au cours du dernier trimestre 2014 sur le périmètre de la gestion des gardes des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. Quelques prestations d'accompagnements ont eu lieu sur le début d'année 2015 pour permettre un démarrage dans de bonnes conditions en production.

Le déploiement des autres fonctionnalités de gestion du temps de travail est planifié au second semestre 2015. Les crédits de paiement 2015 prennent en compte les prestations nécessaires au déploiement de ce nouveau périmètre.

N° AP 1302	Logiciel gestion du temps de travail	Montant global	Crédits de paiement				
			2013	2014	2015	2016	2017
		150 000	0	100 000	50 000	0	0

Autres projets

La mise en œuvre d'une infrastructure virtualisée des systèmes administratifs est en cours. Une commande de matériels et de prestations a été effectuée en ce début d'année pour un montant équivalent aux crédits de paiements prévus sur 2015, pas de changement.

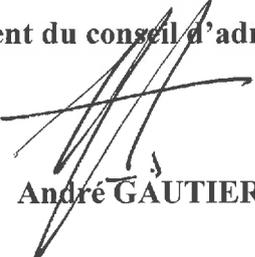
N° AP 1302	Autres projets : virtualisation des serveurs administratifs	Montant global	Crédits de paiement				
			2013	2014	2015	2016	2017
		100 000	0	0	100 000	0	0

*
* *

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, ce dossier.



Le président du conseil d'administration,



André GAUTIER